



VILLE DE FUMAY

TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2021



NOTRE PARTENAIRE

Par délibération n°27.07.10.93 du 27 juillet 2010 qui a mis fin à la gratuité du service pour les enfants fumaciens et n°22.12.20/110 du 22 décembre 2020, dernière en date, fixant les tarifs de l'accueil périscolaire matin, midi et soir, le Conseil Municipal a fixé les tarifs suivants :

Les tarifs forfaitaires du périscolaire matin et soir :

	MATIN (par séance)	SOIR (par séance)
Les familles ayant un quotient familial < à 630 €	0,95 €	1,00 €
Les familles ayant un quotient familial > à 630 €	1,20 €	1,25 €

Les tarifs forfaitaires du périscolaire midi :

	Pour FUMAY	Pour Hors FUMAY-FÉPIN
	Par jour	Par jour
Les familles ayant un quotient familial < à 630 €	0,39 €	3,50 €
Les familles ayant un quotient familial > à 630 €	0,50 €	3,98 €

Les tarifs des repas, jusqu'au 31/12/2021 :

	Par repas
Les familles ayant un quotient familial < à 630 €	0,70 €
Les familles ayant un quotient familial entre 630 € < QF > 1500 €	1,00 €
Les familles ayant un quotient familial > à 1500 €	2,30 €
A titre occasionnel	3,60 €
Elève élémentaire résidant à Fépin (part communale - 0,89 €) si QF > à 1500 €	1,41 €

Les familles résidant à Fépin, paieront seulement les repas par mois et une cotisation annuelle de 1,00 €, lors de la facturation de septembre ou du 1^{er} mois d'inscription.

Les repas seront à payer en même temps que le périscolaire.